

CONSEIL MUNICIPAL

06 SEPTEMBRE 2018

PRESENTS :

LARGUIER / ROUGET / BOSONE / WATRIN / MEFFRE/ LAMBERT / BOULETIN ISNARD / RAYNAUD/ BOULETIN/ LORCET/ LAFFONT/ BERDUGO/ CHAMFORT/LAMBERT/BONFILS/

Absent excusé : VIALANT

Monsieur le Maire ouvre la séance en présentant les diverses rencontres de l'été :

La commune a reçu les sénateurs Messieurs DUFOUT et MILLION et Monsieur le Maire a rencontré le nouveau PREFET Monsieur BERTRAND GAUME accompagné du Sous-Préfet. Monsieur le Maire a ressenti du soutien et de l'écoute auprès des collectivités par le nouveau Préfet

I / REUNIONS INFORMATIONS :

- Réunion de l'association de la Gestion de la Salle des Fêtes, il est prévu pour l'année 2019, de transférer la gestion de la Salle des Fêtes à une régie municipale, d'optimiser l'utilisation de celle-ci en limitant les pré réservations sur plusieurs dates.
- Réunion des associations : utilisation des Salles,

Les associations ont pu réserver les dates de leurs manifestations, et planifier l'utilisation de la Maison des associations. Le problème est récurrent, les mêmes salles sont demandées aux mêmes heures, l'antériorité des associations reste encore pour cette année la priorité des réservations, deux nouvelles associations sportives sont créées sur SABLET.

- Réunion du Comité des Fêtes. La réunion avait pour but de faire un retour sur l'organisation de la dernière fête votive : des problèmes de forains mal installés ont été rapportés à l'association (problème de sécurité, passage du SAMU), L'aïoli a eu un grand succès avec 320 repas.
- Réunion commission école et personnel, rentrée scolaire : 141 enfants à l'école cette année, abandon des TAP mais mise en place d'un accueil périscolaire le mercredi matin de 8H00 à 12H00 avec une heure de multisport, des activités d'arts plastiques et une fois par mois une animation autour du conte ou du livre. Une nouvelle organisation du personnel a été mise en place, et la répartition des tâches a permis de séparer petits et grands durant l'interclasse cantine et une surveillance plus sereine.

II/ TRAVAUX :

ECOLE : Une première partie a été réalisée durant les vacances d'été, le Préau est en fabrication et sera installé durant les vacances de la Toussaint, ainsi que la finition du chantier.

VOIRIE/RESEAUX : Les réhabilitations des chemins ruraux ont été réalisées cet été par simple Bicouche et non bitumés comme pour les routes à grandes circulations. Les racines des platanes sur le RD7 et sur le Chemin du Chemin de fer ont été enlevées. Le curage de trois fossés a été commandé à l'entreprise IBANEY.

Le marché de l'élimination des eaux claires parasites sur le réseau d'assainissement a été attribué à l'entreprise TEYSSIER, la réunion de démarrage de chantier est prévue le 14 septembre.

.../...

Un devis est en attente de l'entreprise MISSOLIN pour la réalisation d'un petit terrain multisport derrière la Caserne des Pompiers.

La commission d'appel d'offre devra choisir un bureau d'étude pour réaliser la consultation des entreprises pour la construction de la station de lavage.

BATIMENTS : La commune ayant deux locataires qui sortent des logements va remettre aux normes électriques ceux-ci avant de louer à nouveaux ces habitations. Dans un deuxième temps elle étudiera la révision de l'isolation. (Des demandes sont déjà parvenues en Mairie pour la location de ces deux logements)

ACHATS ; Des barrières de chemins ont été achetées (Cinq) afin de fermer aux véhicules lorsque c'est nécessaire (danger) les chemins ruraux en bordure des espaces forestiers.

III/ DECISIONS :

Le conseil municipal donne un avis défavorable à l'attribution de compensation à la commune de Cairanne,

Il vote l'élection de la commission de délégation de service public

Le Vote de la création service public communal de défense incendie est reporté dans l'attente de proposition de l'intercommunalité sur la mutualisation de ce nouveau service à charge des communes,

L'assemblée vote une subvention de 1300€ à l'association des Dentelles qui œuvre pour le label Vignoble et Découverte

IV/DIVERS :

Un nouveau local poubelle est dédié aux commerçants, et une benne sera installée au terrain de jeu chemin de la Jacquette deux fois par an pour recueillir les encombrants. Le conseil municipal décide de l'arbre de Noël du personnel le 21 décembre et les vœux du Maire le 10 janvier 2019.

La séance est levée à 21H00